



SAMEDI 6 SEPTEMBRE 2025

8H30

CHALLENGE DE LA MUNICIPALITÉ

32 SIMPLS PAR POULE

TOUTES DIVISIONS



INDEMNITÉS :

1^{ER} Poule : 20 EUROS

2^{EME} Poule : 10 EUROS

3^{EME} Poule : 5 EUROS

1/2 FINALE : 50 EUROS

2^{EME} PARTIE : 30 EUROS

1/4 FINALE : 40 EUROS

FINALE : 100 EUROS + LOTS

INSCRIPTION : 10 EUROS

Auprès de Nicolas MICHON (06 71 06 18 20)

« La société se réserve le droit de modifier les prix si le concours est incomplet »